

BERCY 3
10, RUE DU CENTRE
93464 NOISY-LE-GRAND CEDEX

CHORUS PRO : ACTIVER/INACTIVER UNE STRUCTURE PUBLIQUE

Mode opératoire ClaudIA

<i>Version - Date</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Statut/Suivi des modifications</i>
V1 - 24/01/2019	AIFE - Support	Initialisation du document
V2 - 02/09/2019	AIFE - Support	Revue des copies d'écrans

Objectif du document | Mode opératoire décrivant comment activer ou inactiver une structure publique de Chorus Pro via l'assistante virtuelle ClaudIA

Sommaire

1	INTRODUCTION.....	3
2	ACTIVER UNE STRUCTURE PUBLIQUE	3
3	INACTIVER UNE STRUCTURE PUBLIQUE.....	5
3.1	Cas 1 : Le SIRET à inactiver est fermé en base SIRENE	5
3.2	Cas 2 : Le SIRET à inactiver est actif en base SIRENE	7
4	EVALUER LA PRESTATION DE CLAUDIA.....	10
4.1	Cas 1 : Evaluation positive	10
4.2	Cas 2 : Evaluation négative	11

INTRODUCTION

Le gestionnaire principal ou secondaire d'une structure publique dans Chorus Pro a désormais la possibilité d'activer ou d'inactiver sa structure publique via l'assistante virtuelle ClaudIA sans passer par une sollicitation.

ClaudIA effectuera des contrôles de droits pour vérifier que l'utilisateur qui demande l'action est autorisé à le faire. Les exigences en termes d'habilitation sont listées en prérequis de chaque paragraphe.

1 ACTIVER UNE STRUCTURE PUBLIQUE

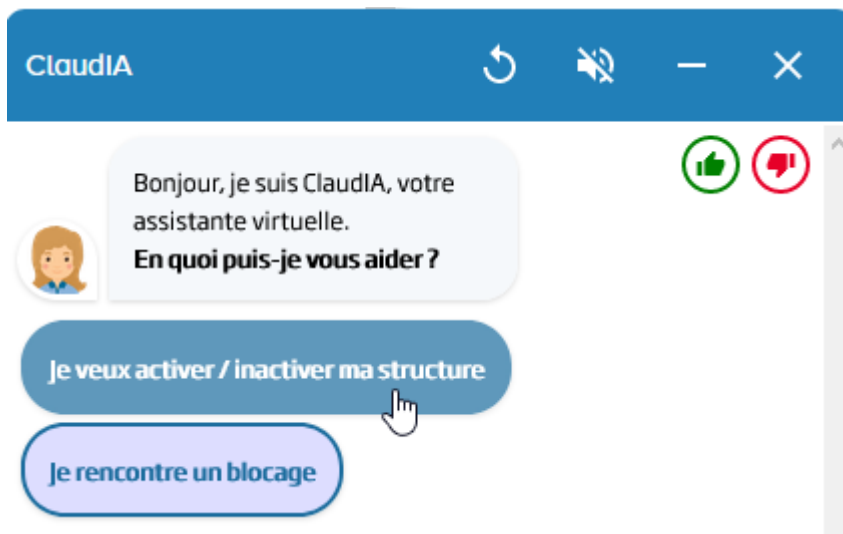
Prérequis :

- Etre gestionnaire de niveau structure de la structure à activer (Lien vers la documentation expliquant comment se rattacher à une structure publique : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/se-connecter-pigp-gerer-compte-utilisateur/#1502981372042-c1160fb2-d947>) ;
- Se connecter à Chorus Pro avec le compte gestionnaire de la structure.

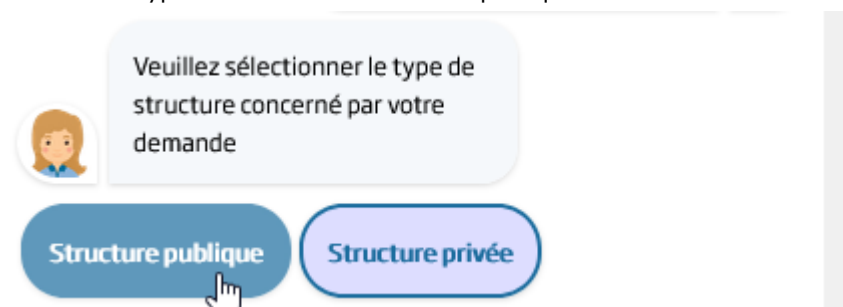
Etape 1 : Accéder à ClaudIA en mode connecté.

[Besoin d'aide ? Posez une question](#) 

Etape 2 : Choisir le scénario « je veux activer/inactiver ma structure ».



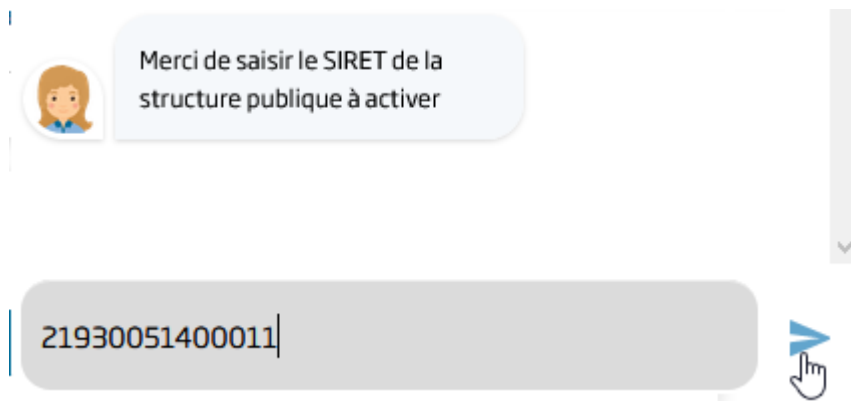
Etape 3 : Choisir le type de structure « Structure publique ».



Etape 4 : Choisir l'action « Activer une structure publique ».



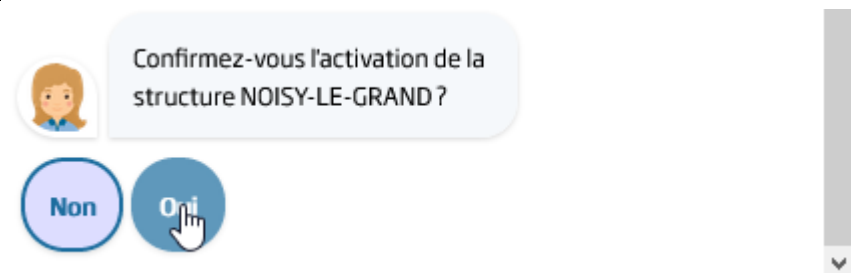
Etape 5 : Saisir le SIRET de la structure à activer et valider.



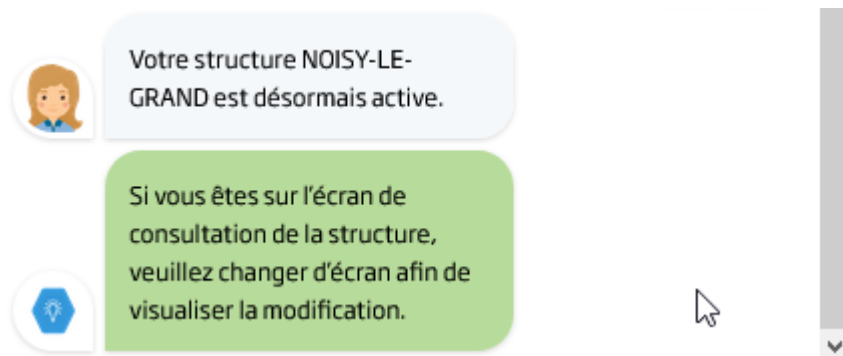
Etape 6 : Confirmer la structure sur laquelle l'action est souhaitée.



Etape 7 : Confirmer l'action.



Etape 8 : L'action a été réalisée.



2 INACTIVER UNE STRUCTURE PUBLIQUE

Dans le cas d'une demande d'inactivation de structure, il convient de distinguer 2 cas :

- Le SIRET est fermé en base SIRENE ;
- Le SIRET est actif en base SIRENE.

Dans le 2^{ème} cas, il sera demandé d'indiquer un « SIRET reprenant l'activité ». Il s'agit du SIRET destiné à recevoir dans Chorus Pro les factures précédemment reçues par le SIRET à inactiver.

2.1 Cas 1 : Le SIRET à inactiver est fermé en base SIRENE

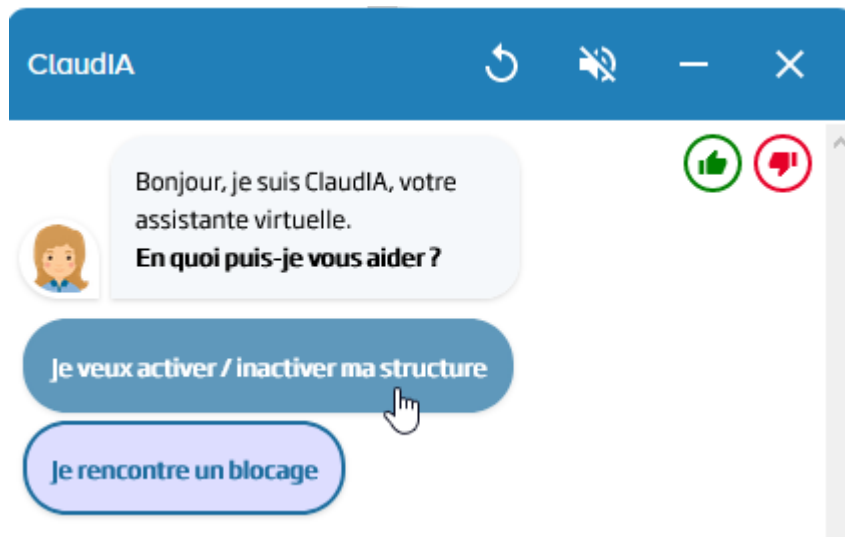
Prérequis :

- Etre gestionnaire de niveau structure de la structure à inactiver (Lien vers la documentation expliquant comment se rattacher à une structure publique : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/se-connecter-pigp-gerer-compte-utilisateur/#1502981372042-c1160fb2-d947>) ;
- Se connecter à Chorus Pro avec le compte gestionnaire de la structure.

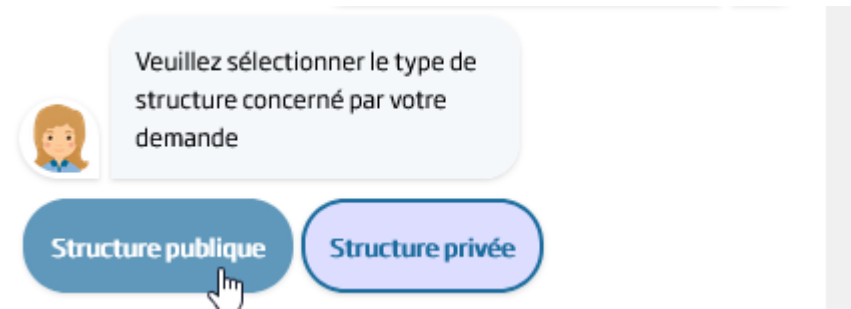
Etape 1 : Accéder à ClaudIA en mode connecté.

[Besoin d'aide ? Posez une question](#) 

Etape 2 : Choisir le scénario « je veux activer/inactiver ma structure ».



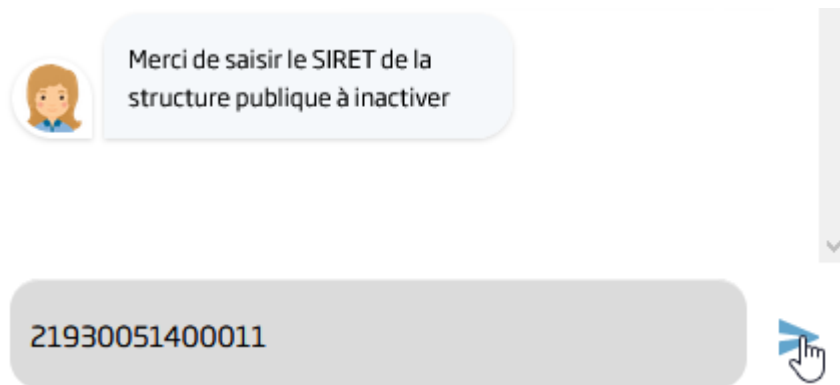
Etape 3 : Choisir le type de structure « Structure publique ».



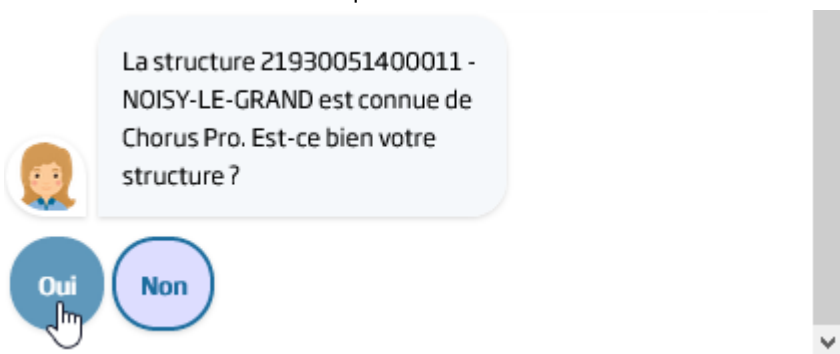
Etape 4 : Choisir l'action « Inactiver une structure publique ».



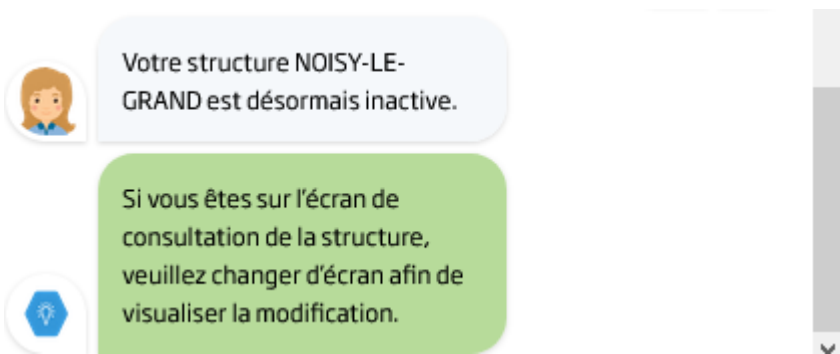
Etape 5 : Saisir le SIRET de la structure à inactiver et valider.



Etape 6 : Confirmer la structure sur laquelle l'action est souhaitée.



Etape 7 : L'action a été réalisée.



2.2 Cas 2 : Le SIRET à inactiver est actif en base SIRENE

Ce cas d'usage peut par exemple correspondre au choix de centraliser la réception des factures dans Chorus Pro sur un unique SIRET (choix d'organisation de l'entité).

Prérequis :

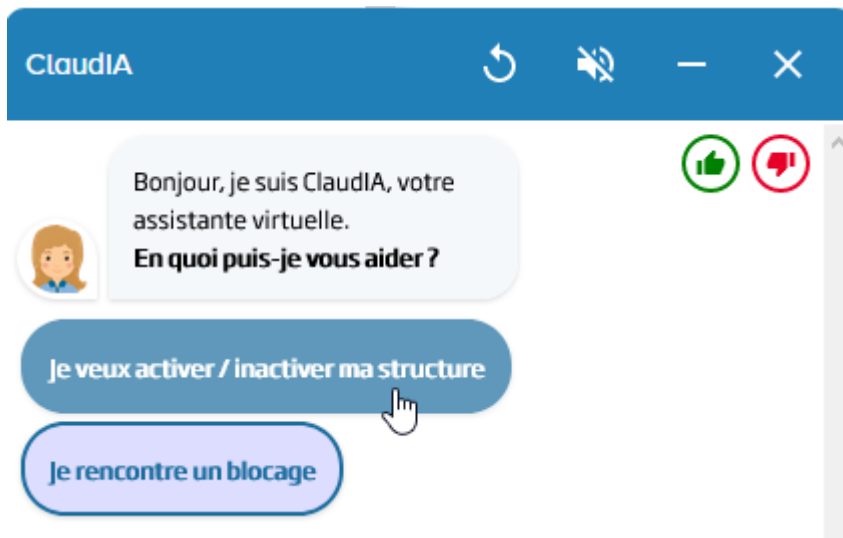
- Etre gestionnaire de niveau structure de la structure à inactiver (Lien vers la documentation expliquant comment se rattacher à une structure publique : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/se-connecter-pigp-gerer-compte-utilisateur/#1502981372042-c1160fb2-d947>) ;

- Etre gestionnaire de niveau structure de la structure reprenant l'activité ;
- La structure du SIRET reprenant l'activité doit être active et publique dans Chorus Pro ;
- Se connecter à Chorus Pro avec le compte gestionnaire des 2 structures.

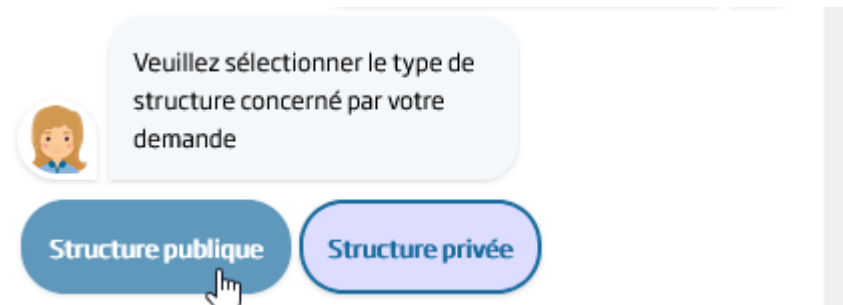
Etape 1 : Accéder à ClaudIA en mode connecté.

[Besoin d'aide ? Posez une question](#) 

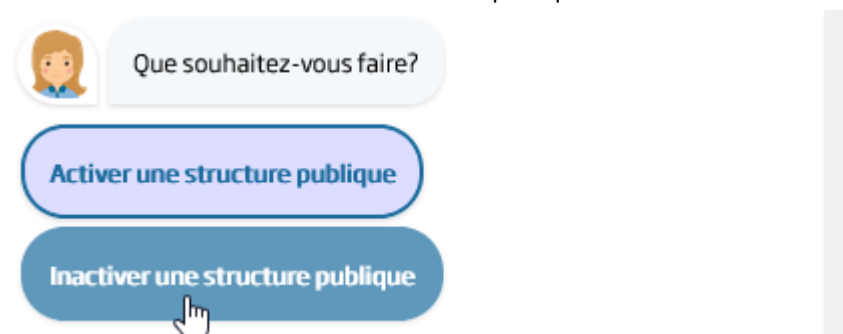
Etape 2 : Choisir le scénario « je veux activer/inactiver ma structure ».



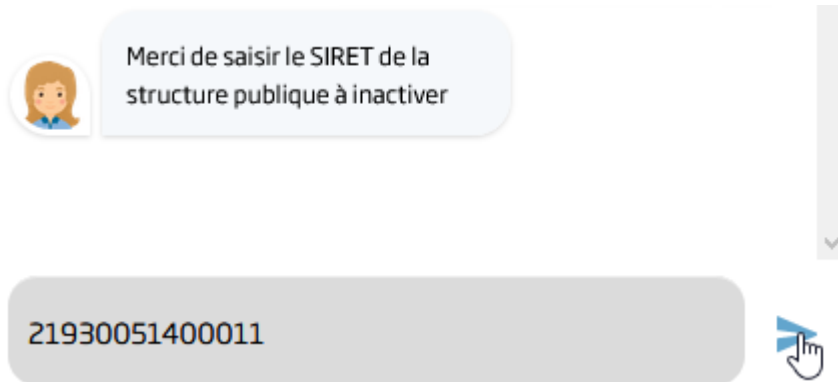
Etape 3 : Choisir le type de structure « Structure publique ».



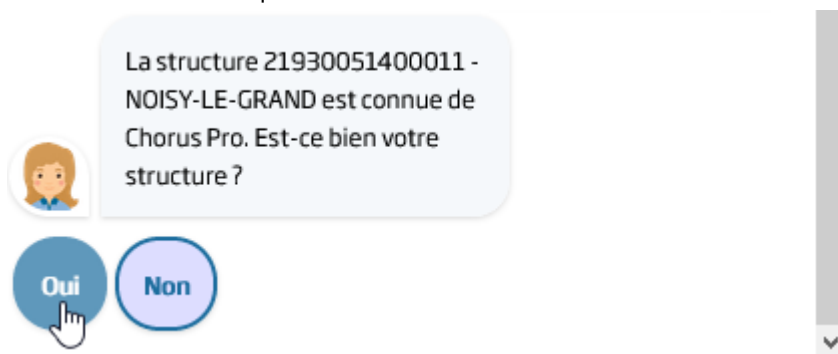
Etape 4 : Choisir l'action « Inactiver une structure publique ».



Etape 5 : Saisir le SIRET de la structure à inactiver et valider.

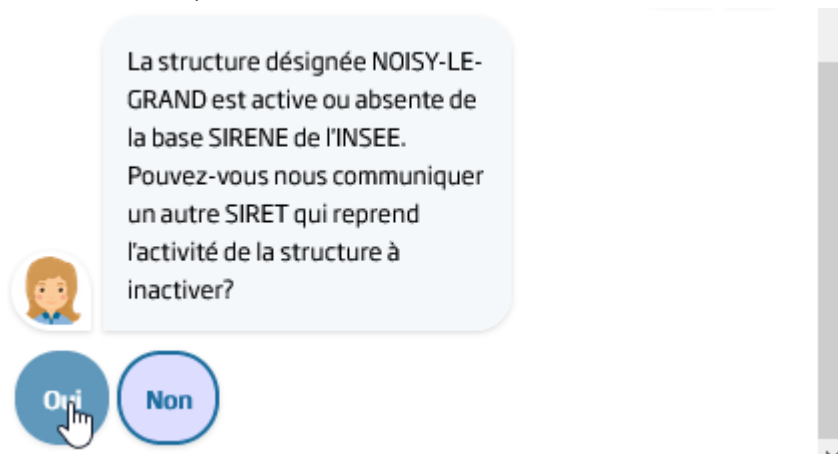


Etape 6 : Confirmer la structure sur laquelle l'action est souhaitée.

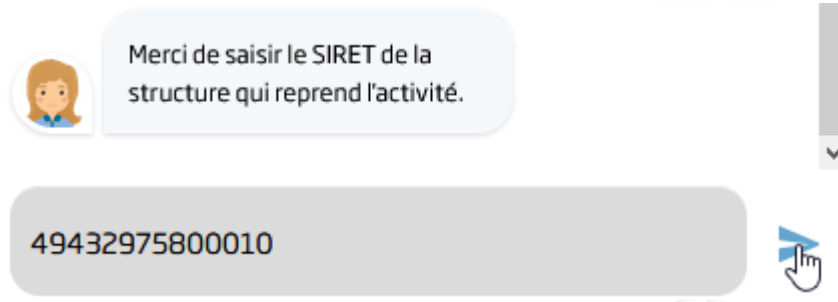


Etape 7 : Si la structure est active en base SIRENE, ClaudIA demande s'il existe un autre SIRET reprenant l'activité.

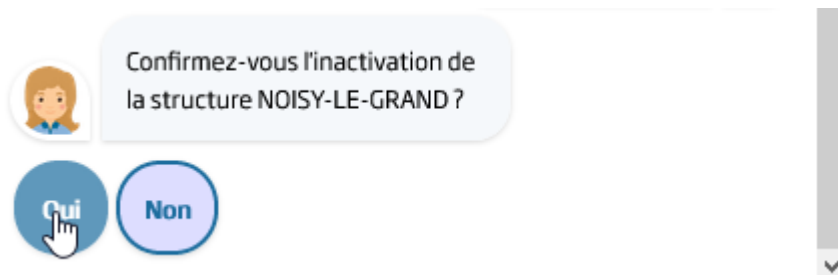
Cliquer sur oui si vous êtes en capacité de fournir ce nouveau SIRET.



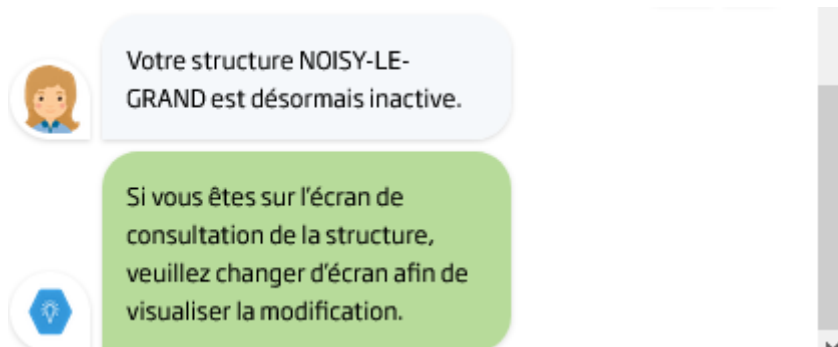
Etape 8 : Saisir le SIRET de la structure reprenant l'activité et valider.



Etape 9 : Confirmer l'action.



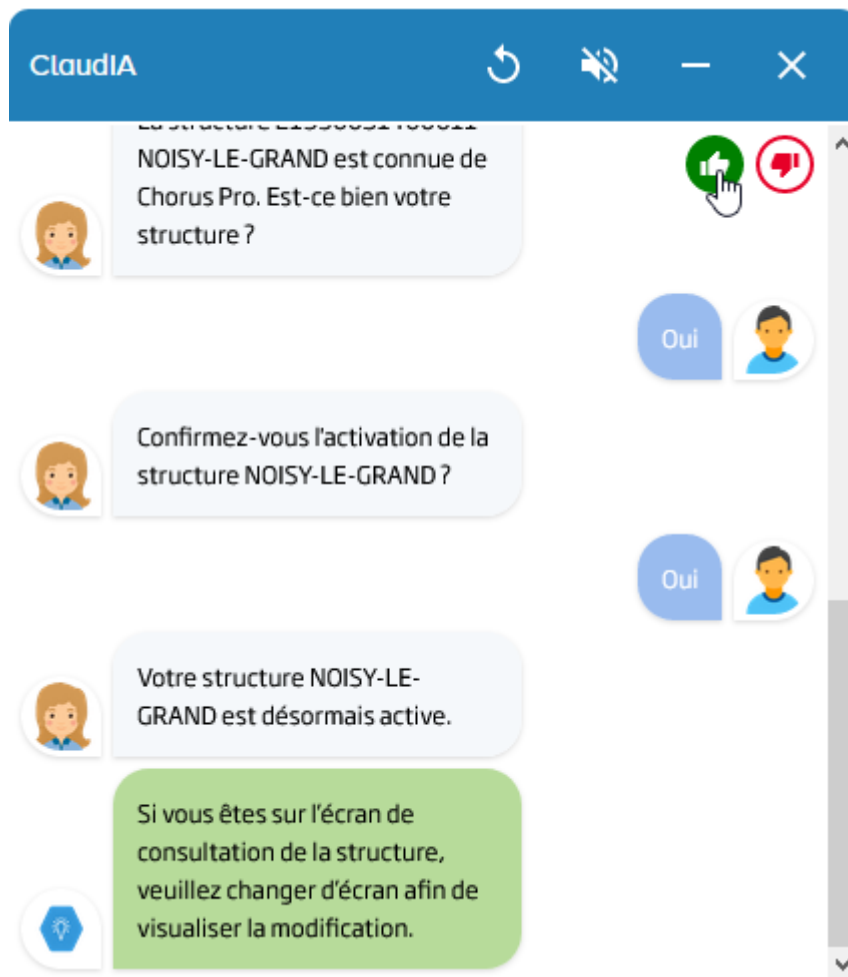
Etape 10 : L'action a été réalisée.



3 EVALUER LA PRESTATION DE CLAUDIA

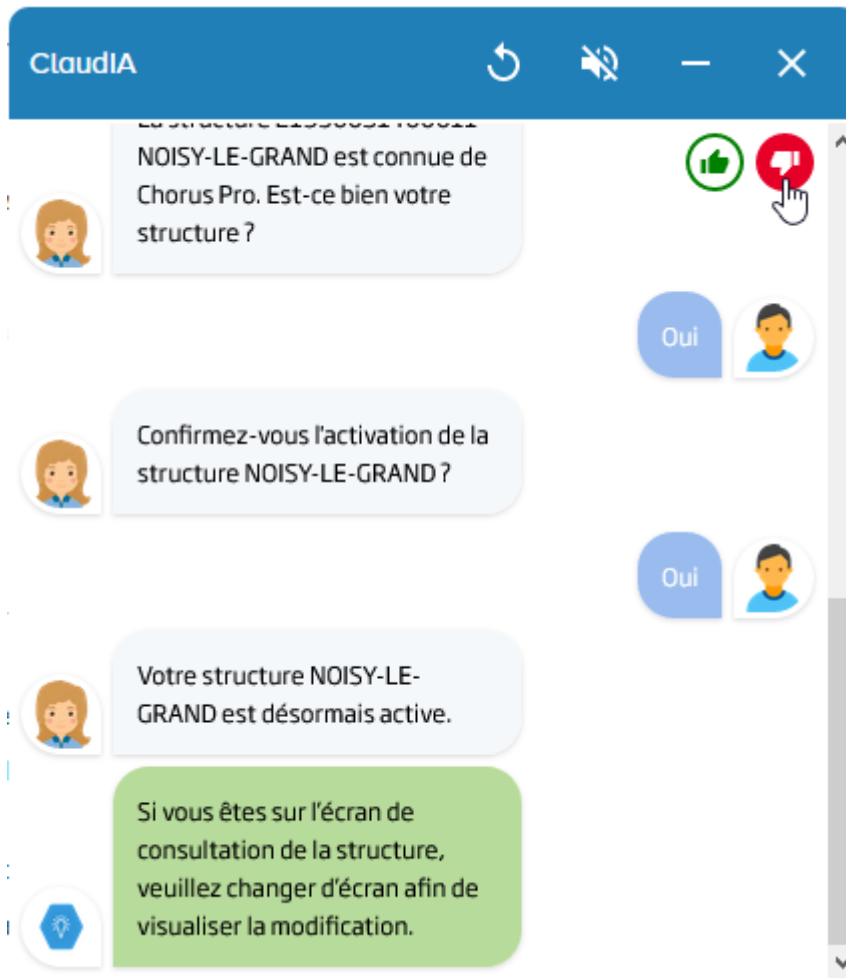
3.1 Cas 1 : Evaluation positive

Si vous êtes satisfait du résultat, vous avez la possibilité de l'indiquer avec l'icône « pouce en haut ».



3.2 Cas 2 : Evaluation négative

Si vous n'êtes pas satisfait du résultat, vous avez la possibilité de l'indiquer avec l'icône « pouce en bas ».



Un commentaire est demandé pour comprendre le motif de l'insatisfaction. Saisir le commentaire et cliquer sur « Envoyer »

Pouvez-vous nous décrire ce qui ne va pas ?

- La question n'a pas été comprise
- La réponse apportée était imprécise ou incomplète
- La réponse apportée était compliquée
- Autre

Commentaire

Je n'ai pas pu aller au bout de la procédure

ANNULER ENVOYER

Une fois le commentaire envoyé, ClaudIA propose 2 choix :

- Le bouton « Contacter un agent » permet de démarrer un livechat avec un opérateur du support Chorus Pro ;
- Le bouton « Continuer notre conversation » permet de poser une autre question à ClaudIA.

